

Extrait du procès-verbal du Conseil Municipal
De Saint Denis de Méré

Séance du 27 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Manuel MACHADO, Maire.

Etaient Présents : Manuel MACHADO, Maire, Vanessa LARCHER, adjointe, Gervais BALLUAIS, adjoint, Sébastien MONY, Anne-Marie ESNAULT, Alain FERRAND, Françoise LAMACHE,

Avait donné pouvoir : Graziella BRION à Manuel MACHADO,

Absents : Sonia HUE, Amandine FRENÉE, Alexis GAILLARD.

Quorum : Nombre de membres en exercice : 11 – Quorum : 6 – Présents : 7 (quorum atteint)

Madame Anne-Marie ESNAULT a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente du 23 mai 2025 a été adressé aux membres du conseil municipal dans les huit jours suivants ladite séance et est approuvé en début de cette séance par les membres présents.

Ordre du jour de la séance et décisions :

1- Exécution budgétaire à mi-année

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un état de l'exécution budgétaire à mi-année. Dans l'ensemble, le budget s'exécute conformément au vote.

2- Lotissement « Le Clos Mérois » - Lancement appel d'offres

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- L'appel d'offres sera lancé la première semaine de juillet jusqu'au 01 août.
- Les travaux sont prévus commencer début octobre 2025.

3- Tarifs cantine et garderie scolaires année 2025-2026

Considérant que :

- le prix du repas acheté à notre prestataire augmentera de 2,13 % au 01/09/2025,
- le coût du personnel et des énergies est toujours en évolution,

Sur la proposition de Monsieur le Maire et des adjoints, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les tarifs cantine et garderie scolaires à partir de l'année prochaine 2025 / 2026 comme suit :

cantine scolaire :

- Repas régulier : **4,74 €**
- Repas occasionnel : **6,03 €**
- Repas adulte : **6,03 €**

avec un forfait minimum par période de facturation équivalent à 3 repas

garderie scolaire :

- Matin occasionnel : **2,50 €**
- Soir occasionnel : **2,50 €**
- Tous les matins (4) : **8,00 €**
- Tous les soirs (4) : **8,00 €**

4- Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'assainissement collectif et assainissement non collectif 2024

Après présentation par Madame Vanessa LARCHER, maire adjointe, le conseil municipal adopte les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et assainissement non collectif 2024.

La présente délibération sera transmise aux services préfectoraux.

Les rapports validés sont mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

5- Concours Dessins Fleuris 2025 - Résultats

Les membres du jury, commission « Embellissement », réunis les 19 et 20 juin dernier, ont pu noter les 3 dessins fleuris des enfants jusqu'à 6 ans inscrits, et les 4 dessins fleuris des enfants de 7 à 12 ans inscrits, de manière anonyme et selon les critères énoncés dans le règlement du concours.

Monsieur Gervais BALLUAIS présente les résultats notés sur 50 points et annonce les lauréats.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le résultat du concours dessins fleuris 2025 tel que déterminé par le jury.

Un lot de consolation sera offert à tous les participants.

La cérémonie de remise des prix et lots aura lieu vendredi 04 juillet 2025 à 16h30.

6- Recensement de la population 2026

La commune devra organiser le recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026.

Pour ce faire :

- Le secrétaire de mairie sera nommé Coordonnateur
- 2 agents recenseurs seront recrutés en fin d'année.

7- Questions diverses

- Ecole : effectif rentrée 2025-2026 : 37 élèves dont 8 CM2
- Été 2025 :
 - Fermeture mairie du 11/08 au 01/09/2025
- Manifestations à venir :
 - Messe Chapelle St Martin des Champs 06/07/2025 10 h30
 - 36^e tour de France en courant 01/08/2025
 - Chrono Col de Berjou 07/09/2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.